

## PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique, au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 10 h , le 3 novembre 2005.

Sont présents :

M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier  
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec  
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont absents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président  
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président du comité exécutif

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général  
Me Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

### Ouverture de la séance

La séance est ouverte et présidée par M. Michel Giroux en accord avec tous les membres présents du Comité exécutif. Il est constaté le quorum.

### Engagement d'un coordonnateur au développement économique

#### **Résolution n° E-2005-102**

D'engager, à compter du 5 décembre 2005, M. François Trudel pour être titulaire du poste de coordonnateur au développement économique prévu au plan d'effectif de la CMQ .

D'établir son traitement sur une base annuelle, à compter de son engagement, à [REDACTED]

De le rendre admissible aux avancements d'échelons ainsi qu'aux indexations de traitement accordés aux employés de la Ville de Québec pour un poste de professionnel.

D'octroyer à M. François Trudel à son entrée en fonction, les conditions de travail pour les employés de la CMQ acceptées le 2 décembre 2004 par le comité exécutif en vertu de sa résolution E-2004-85 pour les titulaires d'un poste prévu au plan d'effectif.

Référence : Mémoire du 3 novembre 2005  
Certificat du  
Trésorier : CT-183  
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

### Levée de la séance

Et la séance est levée.

---

PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

---

SECRÉTAIRE